



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
TARN

Les engrais verts en vigne

POURQUOI des engrais verts en vigne ?

La vigne a souvent été implantée dans des terres pauvres en matière organique : en effet, les terres les plus fertiles étaient souvent réservées aux céréales. L'implantation d'engrais vert peut présenter plusieurs intérêts :



→ **Amélioration de la structure du sol** : l'action mécanique des racines de l'engrais vert permet d'ameublir le sol de l'inter-rang jusqu'à 1,5 m de profondeur et d'améliorer la pénétration de l'eau et de l'air. Les exsudats racinaires et les micro-organismes de la rhizosphère du couvert végétal contribuent également à stabiliser les particules de terre.

→ **Amélioration de la fertilité minérale** : certains engrais verts, comme les crucifères pour la potasse, utilisent les éléments minéraux sous forme insoluble alors qu'ils sont inutilisables tels quels par la vigne. La destruction de l'engrais vert permet leur restitution à la vigne, sous une forme assimilable. Les engrais verts permettent également, en stockant les éléments durant l'hiver, de limiter les phénomènes de lessivage par les pluies. Les légumineuses contribuent à enrichir le sol en azote par fixation symbiotique de l'azote atmosphérique, si le temps de culture est supérieur à 50 jours.

→ **Apport de matière organique et amélioration de l'activité biologique** : les engrais verts stimulent l'activité biologique du sol de manière rapide et intense pendant leur croissance et surtout après enfouissement. Les quantités d'humus formées permettent d'entretenir le taux de matière organique du sol mais sont souvent insuffisantes pour le faire remonter.

→ **Protection contre l'érosion et le ruissellement** : les engrais verts, comme l'enherbement permanent, ont une double action de protection du sol et d'amélioration de la capacité d'infiltration de l'eau. Ils permettent ainsi de diminuer le ruissellement et de lutter contre l'érosion.

Les engrais verts en vigne



QUAND implanter des engrais verts en vigne ?

La période de semis idéale pour que la vigne profite des engrais verts est l'automne. En effet, les conditions de septembre à mi-novembre sont favorables aux semis de couverts végétaux grâce aux températures clémentes. Les semis peuvent se réaliser plus tôt en saison, en pratiquant du semis direct au mois d'août.

COMMENT semer ?



Préparation du sol et semis : le sol doit être suffisamment émietté pour permettre une bonne levée. Sur vigne en place, un passage de houe rotative ou un à deux passages de vibroculteur peuvent suffire. Le semis peut être réalisé à la volée, avec un épandeur d'engrais ou un semoir. Il est conseillé de rouler après le semis.

QUAND ET COMMENT les détruire ?

Le choix du mode de destruction dépend des objectifs recherchés.

Si vous recherchez une amélioration de la fertilité minérale "rapide" : le broyage combiné à l'enfouissement (style disques) sera le plus efficace.

L'enfouissement du couvert végétal doit se faire en fonction de son état d'humidité et ne doit jamais être réalisé sur sol humide. S'il est réalisé 1 à 2 jours après le fauchage ou broyage, la décomposition se fera rapidement avec une minéralisation importante. On peut envisager de le laisser sécher 30 à 60 jours. L'enfouissement se fait en une à deux fois, selon les espèces avec un outil à dents ou à disques.



Les engrais verts en vigne



Si vous recherchez une compensation voire un gain de matière organique : le roulage est le plus adapté. Le rolofaca permet de coucher les couverts végétaux au sol et de les pincer pour arrêter la montée de la sève. Contrairement au broyage et au fauchage, la croissance du couvert est stoppée et la dégradation de la partie «pincée» se fait très lentement. Sur une parcelle en pente, ce type de pratique peut compliquer le passage des tracteurs (glissement).

Etude technico-économique

Implantation 1 rang sur 2 : 1,15m de largeur de semis (plantation 2,2m*1m)	
	Coût / hectare (moyenne du groupe)
Coût semences	48 €
Temps de main d'oeuvre semis : 55 minutes	14 €
Participation cuma semoir	7 €
Temps de main d'oeuvre destruction : 20 minutes	5 €
Amortissement rolofaca	8 €
Amortissement tracteur 14€/h : 1h15	16 €
TOTAL	98 €

source enquête vignerons Gaillac 2015 : GIEE

POUR COMPARAISON COUT FERTILISATION MOYEN SUR GAILLAC : 95€/ha